

L'INFORMATION DU PUBLIC A LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT R485

1. Objet

ALTA Prévention propose des formations dans le domaine des CACES® selon la recommandation R485 Gerbeur à conducteur accompagnant ou des autorisations à ses clients.
Ces formations sont réalisées en présentiel.

2. Pré-requis

- Etre reconnu apte à la conduite d'engins par la médecine du travail.
- Posséder une compréhension orale et écrite du français.
- Etre âgé de 18 ans. (sauf dérogation spéciale délivrée par l'inspection du travail)

3. Objectifs

La formation vise à situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.

Elle vise à l'issue de la formation, à ce que le stagiaire sera capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du Chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- D'expliciter et de justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation du Chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant.
- De réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du Chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant.

4. Contenu de la formation.

Il est détaillé sous forme de compétences à acquérir par le stagiaire afin d'atteindre les objectifs fixés.

Connaissances théoriques

A Connaissances générales.

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.

B - Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.

Alimentation en énergie électrique des gerbeurs, différents types de batteries,
Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, levée libre, portée, capacité),
Différentes technologies de batteries d'accumulateurs – Intérêt des batteries gel ou lithium pour la sécurité,
Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation,
Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité – Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
Equipements de préhension de charges disponibles pour les gerbeurs, leurs utilisations possibles,
Paramètres de fonctionnement ajustables par un technicien spécialisé en fonction des conditions d'utilisation (vitesse maximale, rampes d'accélération et de freinage...),
Intérêt de l'option de mise à hauteur automatique des bras de fourches (sur certains modèles de gerbeurs).

C - Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant – Les catégories de CACES®.

Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention :

- gerbeurs à conducteur accompagnant concernés par la recommandation R.485,
- transpalettes et gerbeurs ≤ 1.20 m concernés par la recommandation R.366 et la recommandation régionale n°2 de la Carsat Centre-Ouest (3CTACA),
- chariots à conducteur porté concernés par la recommandation R.489,
- chariots tout-terrain concernés par la recommandation R.482,
- autres chariots de manutention.

Catégories de CACES® R.485 pour les gerbeurs à conducteur accompagnant.

D - Notions élémentaires de physique.

Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
Conditions de stabilité (moments, renversement, basculement...),

E - Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant.

Conditions d'équilibre du chariot,

Facteurs qui influent sur la stabilité latérale (renversement) et longitudinale (basculement), durant les manutentions et pendant les déplacements,

Lecture de la plaque de charge (capacité maximale en fonction de la position du centre de gravité de la charge, de la hauteur de levage...),

Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

F - Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant.

Principaux risques - Facteur(s) de risque et moyens de prévention associés :

- renversement latéral du gerbeur (dévers, sol en mauvais état, translation charge haute, vitesse excessive en courbe...),
- basculement du gerbeur vers l'avant (pente, surcharge, translation charge haute...),
- basculement du gerbeur vers l'arrière (pente, surcharge, translation charge haute...),
- renversement de la charge au sol ou sur un piéton,
- chute de la charge lors de la dépose (mauvais positionnement sur les lisses du palettier),
- ruine de tout ou partie d'un palettier (surcharge de lisse, détérioration d'échelle, soulèvement de lisse dû à l'absence de clavette...),
- heurts de personnes ou d'engins,
- chute de plain-pied lors de la translation, notamment en cas de heurt d'un obstacle en reculant sur un sol encombré,
- chute de hauteur du conducteur (quai, hayon...),
- écrasement / coincement d'une partie du corps (main, pied...) du conducteur entre un obstacle et le châssis, le timon, les roues... lors de manœuvres sur un site exigu ou dans des passages trop étroits,
- heurt d'un obstacle en hauteur (poutre, linteau, sprinkler, dispositif d'éclairage...),
- risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, charge masquant la visibilité...),
- risques liés à la mise en œuvre des batteries d'accumulateurs (brûlures au contact de l'acide, modalité de réalisation des opérations courantes (connexion / déconnexion, manipulation, mise en charge...),
- risques liés à l'utilisation des énergies mises en œuvre (mécanique, électrique, hydraulique...),
- risques de TMS (lombalgie...) liés notamment à l'absence de mise à hauteur des palettes lors des manutentions manuelles,
- risque d'incendie / explosion (en particulier de la batterie / du chargeur).

Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,

Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions (élévation sur les bras de fourche...), savoir expliciter et justifier les applications autorisées.

G - Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant.

Identification des différents types de palettes et contenants existants en fonction de leurs caractéristiques, connaissance de leurs limites d'emploi,

Fonctionnement, rôle et utilité du dispositif automatique de mise à niveau des bras de fourche,

Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement ajustables (vitesse maximale, rampes d'accélération et de freinage...) aux conditions d'utilisation,

Positionnement du conducteur par rapport au gerbeur dans les différentes situations d'utilisation (translation, pente, gerbage / dégerbage, sur un hayon, dans un véhicule...),

Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le gerbeur (panne, incendie...) ou la charge (renversement, épandage accidentel de marchandises...),

Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,

Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,

Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges,

Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques,

Interprétation des panneaux de circulation,

Plan de circulation, consignes de sécurité, protocole de chargement / déchargement : exploitation de ces documents, intérêt de ces informations pour le cariste,

Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),

Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...).

H - Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant.

Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste, réalisation pratique de ces tâches,

Principales anomalies concernant :

- les chaînes et mécanismes de levage,
- le circuit hydraulique,
- les organes de freinage et de direction,
- les bandages,
- etc.

Savoir-faire pratiques.

A - Prise de poste et vérification.

Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage, signification du macaron apposé par l'organisme...),

Vérification visuelle de l'état du gerbeur (châssis, roues, mât, charpente, jupe, capot de batterie...) afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,

Vérification du fonctionnement du gerbeur (translation, direction, élévation...),

Vérification du bon fonctionnement des organes et dispositifs de sécurité (sécurités de timon haute / basse et inversion de sens de marche, arrêt d'urgence, dispositif de condamnation, freinage, éclairage, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux, protecteurs...),

Vérification du branchement et de la charge de la batterie d'accumulateurs,

Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement du chariot (vitesse maximale, rampes d'accélération et de freinage...) aux conditions d'utilisation,

Vérification de l'adéquation du gerbeur aux opérations de manutention à réaliser (charge à manutentionner, distance de son centre de gravité, capacité effective du chariot et de son équipement de préhension de charges, hauteur de levage...).

B - Conduite et manœuvres.

Manœuvrer et diriger le gerbeur, en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge...

- adopter une position latérale au timon adaptée à la manœuvre en cours,
- regarder dans le sens de la marche pour conserver une bonne vision du parcours, y compris avec une charge limitant la visibilité,
- regarder en arrière lors du recul pour s'assurer de l'absence d'obstacle au sol,
- veiller à la stabilité de la charge,
- veiller à la sécurité des piétons éventuels (croisements d'allées, portes...),
- orienter le gerbeur dans le sens approprié et adapter sa vitesse en pente.

Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charges dont le gerbeur est équipé.

Prendre et déposer une charge au sol

- évaluer la position du centre de gravité de la charge,
- positionner le gerbeur pour effectuer la prise,
- prendre la charge de manière à en assurer l'équilibre,
- s'assurer que le lieu de dépose est approprié,
- déposer la palette avec précision à l'endroit déterminé.

Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile

- apprécier le nombre maximal de niveaux sur lesquels les charges peuvent être empilées sans écroulement ou basculement de la pile,
- positionner le gerbeur face à la pile pour effectuer la prise / la dépose,
- prendre / déposer une charge sur une pile sans en compromettre la stabilité.

Effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier

- localiser l'emplacement de stockage selon des instructions reçues,
- apprécier les risques liés au stockage / déstockage à cet emplacement (en particulier état des lisses et présence des goupilles anti-soulèvement),
- vérifier le bon état du support de charge (palette...) et la qualité de son conditionnement (stabilité, banderolage),
- positionner le gerbeur face à l'emplacement de stockage,
- prendre / déposer la charge dans l'alvéole.

Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière

- s'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies, notamment immobilisation et/ou calage pour interdire le départ inopiné du camion (protocole de sécurité),
- vérifier que le gerbeur est adapté, compte tenu du gabarit du véhicule, de la résistance du plancher, de la présence des raidisseurs latéraux...,
- mettre en œuvre les dispositions et moyens permettant un accès en sécurité à la plate-forme du véhicule (niveleur correctement positionné, pont de liaison adapté et immobilisé...),
- recourir, le cas échéant, à un système d'éclairage adapté à l'intérieur du véhicule ou sur le gerbeur,
- adapter la vitesse et la trajectoire du gerbeur à l'entrée, à la sortie et à l'intérieur du véhicule,
- prendre / déposer les charges conformément au plan de chargement, en optimisant la répartition des charges dans le volume utile.

Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule au moyen d'un hayon

- s'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies, notamment immobilisation et/ou calage pour interdire le départ inopiné du camion (protocole de sécurité),
- s'assurer que la CMU du hayon est appropriée aux poids cumulés du gerbeur et des charges à manutentionner, puis vérifier l'état et le fonctionnement du hayon (dispositifs de sécurité, butées escamotables...) ainsi que la présence des documents requis (rapport de vérification périodique du hayon...

- vérifier que le gerbeur est adapté, compte tenu du gabarit du véhicule, de la résistance du plancher, de la présence des raidisseurs latéraux...
- mettre en place une signalisation adaptée pour prévenir les risques liés à la circulation des véhicules et piétons au voisinage du hayon,
- recourir, le cas échéant, à un système d'éclairage adapté à l'intérieur du véhicule ou sur le gerbeur,
- adapter la vitesse et la trajectoire du gerbeur à l'intérieur du véhicule,
- prendre / déposer les charges conformément au plan de chargement, en optimisant la répartition des charges dans le volume utile.

Manutentionner une charge longue, un conteneur rigide contenant un liquide et une charge déformable (sac, big bag...)

- pour chaque cas, définir une méthode de prise et de manutention permettant d'assurer la stabilité de la charge (flexibilité, glissement...),
- prévoir et mettre en œuvre les dispositions et les moyens adaptés.

Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,

Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté,

Stationner et arrêter le gerbeur en sécurité.

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.

Effectuer les opérations d'entretien journalier,

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels, faire l'appoint si nécessaire et mettre le gerbeur en charge,

Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

Le contenu de la formation fait référence à différentes sources telles que La R485 de la CNAMT, le code du travail, des documents internes de l'entreprise et divers documents publiés par l'INRS.

Ces objectifs n'impliquent aucune obligation de résultats pour ALTA PREVENTION qui s'engage simplement à fournir au client l'ensemble du support documentaire détaillé dans son offre de formation.

5. Durée de la formation :

De 2 à 4 jours soit de 14 à 28 heures (sur la base de 7 heures par jour) en fonction de l'expérience du candidat.

6. Modalités et délais d'accès :

Contactez Enrique PLATA, Gérant d'ALTA PREVENTION :

-Par mail : formation@altaprevention.fr

-Par téléphone : 0699851053

-Par message en utilisant le formulaire web sur <https://www.altaprevention.com>

Vous serez recontacté rapidement par mail ou téléphone afin de définir ensemble la date et les modalités de votre formation selon le planning ALTA PREVENTION.

Les informations ci-après seront communiquées dans la convocation qui sera envoyée avant la formation.

La formation est délivrée en présentiel.

La formation a lieu du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 dans les locaux d'ALTA PREVENTION 13 route d'Archettes 88550 JARMENIL ou dans les locaux du client.

7. Prix et règlements

Les formations sont proposées par ALTA PREVENTION au tarif de Tarifs : de 360 € HT à 2520 € HT selon la formation inter ou intra entreprise : "Devis détaillé sur demande"

. sur www.altaprevention.com,

. formation@altaprevention.fr

. Par téléphone au 06 99 85 10 53.

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante si le statut de l'organisme le prévoit.

8. Contact

Dans le cadre de son offre de formation, ALTA PREVENTION permet à ses clients de nous contacter via :

. Une adresse mail : formation@altaprevention.fr.

. Un numéro de téléphone : 0699851053.

. Une adresse postale : 12 rue du Moulin 88510 ELOYES

9. Modalités d'évaluation

ALTA PREVENTION évalue les stagiaires :

Dans un 1er temps, ALTA PREVENTION définit les acquis des apprenants à un instant donné de la formation, par rapport à un objectif pédagogique défini par le formateur, fonction diagnostique.

Dans un 2ème temps, pour chaque apprenant, ou en global (sur l'ensemble de la formation) ALTA PREVENTION propose des axes d'amélioration (nouvelles situations d'apprentissage, reformulation, nouvelles méthodes ou techniques pédagogiques, ...) permettant au final, que tous les apprenants atteignent l'objectif défini, fonction régulatrice de l'évaluation formative.

Cela induit donc, de la part du formateur, une totale transparence du processus d'apprentissage et d'évaluation, en l'obligeant à établir et à exposer les objectifs d'apprentissage et l'évaluation.

Pour ce faire il utilise :

- des interrogations orales (questions à la cantonade, individuelles, ...)
 - des QCM (Questions à Choix Multiples) / QCU (Questions à Choix Unique)
 - des études de cas restituées en individuel ou en collectif
 - des mises en situation (c'est dans cette catégorie que se situent les cas concrets évoqués dans les recommandations qui permettent de contrôler la bonne acquisition des compétences par le stagiaire.
- L'évaluation a lieu avant la formation (niveau de départ) et à l'issue (niveau des acquis suite à la formation).

10. Méthodes mobilisées

ALTA PREVENTION évalue les stagiaires sur la base de :

- Méthode heuristique, pour la mise en œuvre de cette méthode, plusieurs techniques pédagogiques sont utilisables, telle que :

Remue-méninge (brainstorming), exercices des représentations, mes tests essais /erreurs, étude de cas, questionnement, l'analyse d'incident.

- Méthode démonstrative, pour la mise en œuvre de cette méthode, plusieurs techniques pédagogiques sont utilisables, telle que :

L'exposé direct, l'exposé interactif ou participatif, de vidéo, de diaporama, de démonstration pratique.

- Méthode applicative. Pour la mise en œuvre de cette méthode, plusieurs techniques pédagogiques sont utilisables, telle que :

Pour la partie théorique : Questions écrites QCU (test CACES®)

Pour la partie pratique : Questions orales (pour certains points l'évaluation), Mises en situation de conduite (test CACES®).

Ce qui permet de contrôler la bonne acquisition des compétences par le stagiaire. L'évaluation a lieu à l'issue (niveau des acquis suite à la formation).

11. Accessibilité aux personnes handicapées

Dans le cadre des formations dispensées sur les sites d'ALTA PREVENTION, l'accueil des personnes en situation de handicap est possible après l'évaluation de la nature de l'handicap.

Les mesures à prendre, nécessaires à la réalisation d'une formation, sont à définir conjointement entre la personne en situation de l'handicap, son employeur si besoin et le référent handicap d'ALTA PREVENTION.

Afin d'anticiper au mieux les besoins, il est demandé à chaque employeur inscrivant une personne reconnue en Qualité de Travailleur Handicapé de le signaler dès la prise de contact avec le service administratif.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter dès que possible notre référent handicap (Enrique PLATA au 06.99.85.10. 53) pour évaluer ensemble vos besoins et voir quelles solutions sont envisageables pour vous accompagner, vous former ou vous orienter.

L'accès à nos centres ne peut se faire qu'en véhicule personnel.

Aucun transport en commun, bus et train ne permet l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour rejoindre l'organisme ALTA PREVENTION.